

PRÉFET DE LA RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON



ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

Service FranceAgriMer

22, rue de Claret
34070 MONTPELLIER

MADAME HÉLÈNE LAMBERT

PRÉFECTURE DU GARD

DRCT / BUREAU DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES

10 AVENUE FEUCHÈRES

30045 NÎMES CEDEX 9

Dossier suivi par : Jacques Degaille

Tél. : 04.67.07.81.18

Fax : 04.67.42.68.55

Réf. : sas_oc_via_2_20131121

Vos réf. CAR n° 467/ENPAM/2013-1223

Courriel : jacques.degaille@franceagrimer.fr

Objet : Demande d'autorisation au titre des installations classées

Montpellier, le jeudi 21 novembre 2013

Madame,

Nous avons bien reçu le dossier de demande d'autorisation d'exploitation au titre des installations classées déposé en préfecture par la société OC'VIA concernant:

- l'exploitation d'une carrière de matériaux alluvionnaires,
- une installation de Broyage, concassage, criblage, ensachage, pulvérisation, nettoyage, tamisage, mélange de pierres, cailloux, minerais et autres produits minéraux naturels ou artificiels ou de déchets non dangereux inertes,
- une station de transit de produits minéraux ou de déchets non dangereux inertes,

sur la commune de Vergèze, lieux-dits "La Table", "Mas d'Arnaud", "Grès de Sarelle", "Négadis" et "Le Lustre".

Après examen du dossier et compte tenu des éléments fournis, nous n'avons aucune objection à formuler concernant ce projet.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Directeur Régional de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt, par délégation,
l'Ingénieur de l'Agriculture et de l'Environnement,

Jacques DEGAILLE